

DEC140458DR05

Décision donnant délégation de signature à M. Gilles Frison, Mme Anne-Florence Eyssautier et Mme Thérèse Mérimée pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR9168 intitulée Laboratoire de Chimie Moléculaire

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC133017DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité, 9168 intitulée Laboratoire de Chimie Moléculaire, dont la directrice est Mme Corinne Gosmini ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Gilles Frison, directeur adjoint, Mme Anne-Florence Eyssautier, administratrice et Mme Thérèse Mérimée, administratrice, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Palaiseau, le 2 janvier 2014

La directrice d'unité
Corinne Gosmini

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014